

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

26/08/2019

Dossier complet le :

24/09/2019

N° d'enregistrement :

F01119P0194

1. Intitulé du projet

Création de bassins de stockage des eaux pluviales, enterrés dans la ZAC du Bréau à Varennes-sur-Seine (77130).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS VARES IMMO

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mme Véronique MASSON - Représentante de la société VARES IMMO

RCS / SIRET

4 5 2 1 1 9 5 4 8 0 0 0 1 7

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
17.c. Dispositifs de captage et de recharge artificielle des eaux souterraines en nappe d'accompagnement.	Prélèvement en phase chantier dans la nappe d'accompagnement de la Seine (nappe des alluvions) avec un débit compris entre 620 et 1200 m ³ /h (supérieur au seuil de 80m ³ /h défini pour la nappe d'accompagnement de la Seine).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réalisation de quatre bassins de stockage des eaux pluviales (4 x 39 m x 31,2 m x 1,2 m) enterrés à environ 3 m de profondeur (radier à +49,33 m NGF) sous le parking de la ZAC du Bréau à Varennes-sur-Seine (77130).

Ce projet de bassin de stockage s'inscrit dans une démarche de réduction des impacts environnementaux de la ZAC du Bréau en mettant en place une gestion adaptée des eaux pluviales, et ce, dans le but de limiter l'impact des constructions anthropiques sur le cycle naturel de l'eau et sur les milieux environnants, conformément à l'arrêté préfectoral n°2019/DDT/SEPR/013 (Annexe 8.7).

La parcelle du projet est actuellement composée d'un espace de parking qui sera démoli pendant les travaux, puis reconstruit à l'identique à la fin du chantier.

4.2 Objectifs du projet

Le projet prévoit la réalisation de quatre bassins de stockage des eaux pluviales enterrés.

Un dispositif de rabattement de nappe sera mis en place afin de pouvoir réaliser le terrassement des fouilles et de mettre en place les bassins EP hors d'eau de la nappe.

Ce projet de bassin de stockage s'inscrit dans une démarche de réduction des impacts environnementaux de la ZAC du Bréau en mettant en place une gestion adaptée des eaux pluviales, et ceux, dans le but de limiter l'impact des constructions anthropiques sur le cycle naturel de l'eau et sur les milieux environnants, conformément à l'arrêté préfectoral n° 2019/DDT/SEPR/013 (Annexe 8.7)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La création des bassins de stockage des eaux pluviales enterrés sur la ZAC du Bréau nécessitera la mise en œuvre un dispositif de rabattement de nappe pour effectuer les travaux hors d'eau.

Le rabattement sera réalisé en fouille fermée (mise en place de palplanches autour de chacun des bassins) avec la mise en œuvre de 30 puits en périphérie de fouille. Ces derniers seront mis en marche de manière successive en fonction du bassin réalisé et afin de limiter le volume d'eau prélevé.

Le prélèvement aura lieu dans la nappe des alluvions de la Seine à un débit compris entre 620 et 760 m³/h en période normale d'étiage EB pendant les 5,5 mois de travaux. Le débit pourra atteindre 1200 m³/h en période très défavorable de hautes eaux (EF).

Les eaux d'exhaure seront ensuite rejetées, après décantation, dans la Vidange du Bréau (affluent de la Seine), via des canalisations mises en place autour de l'étang de la Fontaine du Cœur et le long de la route départementale D606.

L'objectif de rabattement est fixé à la cote de +48,70 m NGF (c'est-à-dire un rabattement de 2,5m en période d'étiage), pour permettre un terrassement à la cote de +49,03 m NGF.

Voir annexe 8.4.2

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Durant la phase d'exploitation, les bassins de stockage des eaux pluviales enterrés permettront de rejeter les eaux pluviales de la ZAC du Bréau dans la vidange du Bréau à un débit de 32 L/s, conformément à l'arrêté préfectoral n°2019/DDT/SEPR/013 (Annexe 8.7)

Les bassins seront cuvelés de manière à les déconnecter de la nappe et de conserver le volume de stockage pour les eaux pluviales. Aucun prélèvement dans la nappe des alluvions ne sera réalisé en phase définitive.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à Autorisation Temporaire, au titre de la rubrique de nomenclature de la Loi sur l'Eau du Code de l'Environnement :

Rubrique 1.2.2.0. : Prélèvement dans un nappe d'accompagnement de la Seine à un débit supérieur à 80m3/h (Autorisation).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Dimensions d'un bassin de stockage (quatre bassins au total)	39m x 31,2m x 1,2m
Dimensions de l'ensemble formé par les quatre bassins	92,4m x 74,4 m
Superficie de l'ensemble formé par les quatre bassins	6 874,6 m ²
Volume utile de stockage dans l'ensemble des bassins	5 728 m ³
Débit du prélèvement d'eau	Entre 620 et 760 m ³ /h en EB
Volume d'eau prélevé pendant la phase de rabattement (phase travaux, 5,5 mois)	Entre 2 496 100 m ³ et 3 059 800 m ³
Hauteur de rabattement souhaité	+48,70 m NGF (2,5m de rabattement)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ZAC du Bréau,
Varenes-sur-Seine (77130)

Coordonnées géographiques¹

Long. 0° 2' 57' 00" 7 Lat. 4° 8' 21' 46" 33

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après la carte des zones humides (DRIEE IDF), le projet se situe à proximité d'une zone humide sur la ZAC, mais cette dernière n'existe plus aujourd'hui. En effet, les zones humides situées sur le territoire de la ZAC du Bréau ont été détruites lors de la construction de la ZAC (approuvé par arrêté préfectoral n°07 DAIDD/E/D/030 du 30 juillet 2007) et n'existent plus aujourd'hui (voir annexe 8.3). Le projet ne se situe donc pas dans une zone humide. (Annexe 8.8)

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet se situe sur la commune de Varennes-sur-Seine qui est couverte par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Vallée de la Seine (approuvé le 31 décembre 2002).</p> <p>En revanche, le projet n'est pas concerné par cet aléa comme le montre la carte fournie en annexe 8.9.</p> <p>Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Vallée de la Seine a été approuvé le 31 décembre 2002.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site du projet est classé en « zone de répartition des eaux » (ZRE) pour la nappe de l'Albien qui se situe plus profond et ne sera pas impactée par le projet.</p> <p>La nappe des alluvions, dans laquelle sera réalisée le prélèvement pendant la phase travaux, n'est pas classée en zone de répartition des eaux.</p>
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site étudié est proche (à moins d'1 km) d'un captage AEP abandonné (numéro BSS 02951X0026) mais dont l'arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique instaurant les périmètres de protection et servitudes associées n'est pas abrogé.</p> <p>Le forage étant abandonné, les prélèvements réalisés lors du rabattement de nappe n'auront pas d'impact sur ce captage. Voir annexe 8.10.</p>
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet se situe à une soixantaine de mètres d'une zone Natura 2000 : la Zone de Protection Spéciale FR1112002 « Bassée et plaines adjacentes », qui présente une superficie totale de 27 643 ha et s'étend sur le département de Seine et Marne. (Voir annexe 8.6)</p>
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit le prélèvement temporaire d'eau (pendant les 5,5 mois de travaux) dans la nappe des alluvions (nappe d'alimentation de la Seine) à un débit variant de 620 à 760 m ³ /h en période normale EB (et jusqu'à 1200 m ³ /h en période défavorable EF). Cette eau sera ensuite rejetée après décantation dans la Vidange du Bréau qui rejoint la Seine en aval. Ainsi, l'impact sera très limité dans le temps (5,5 mois), le rayon d'action sera limité à l'espace de la ZAC (pas d'impact au delà) et l'eau sera rejeté au milieu naturel. Voir annexe 8.4.2
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'enfouissement des bassins de stockage des eaux pluviales générera des déblais. Une partie de ceux-ci seront réutilisés en remblais au-dessus des bassins. Le reste sera évacué vers des centres d'enfouissement adaptés. L'impact sur la ressource est faible.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet, bien que situé à côté de la ZPS "Bassée et plaines adjacentes" (directive oiseaux), n'aura aucun impact sur les espèces abritées dans cet espace. En effet, en phase chantier, le rabattement au droit de la ZPS sera très faible (0,20 m), les pompes seront immergées afin de réduire le bruit. De plus, à la vue de la proximité entre la ZAC et la ZPS, l'installation chantier n'accentuera pas la nuisance sonore déjà présente du fait de l'activité sur la ZAC (passage de camions, de voitures, de personnes, etc.). Enfin, en phase définitive, les bassins seront enterrés (pas d'impact visuel) et aucun rabattement ne sera réalisé sur la ressource.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas plus de déplacements ou de trafics que la ZAC en activité n'en génère aujourd'hui. L'impact potentiel est nul.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas source de nuisance sonore puisque les pompes seront immergées. Seul un léger bruit d'écoulement sera susceptible d'être entendu. Ce bruit est négligeable par rapport aux bruits des véhicules de la ZAC en activité. De plus, lors des phases de terrassement et de mise en place des bassins, le chantier n'engendrera pas plus de nuisances sonores que celle générées actuellement par la ZAC et la route départementale.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase de travaux, afin de limiter l'émission de poussières et autre rejet dans l'air, les zones de stockage seront couvertes et les bacs de stockage fermés. De plus, un arrosage des pistes de chantier pourra être réalisé pour éviter l'émanation de poussières en période très sèches. En phase d'exploitation, le projet ne sera pas source de rejet dans l'air.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de travaux, les eaux d'exhaures (prélevées dans la nappe d'accompagnement de la Seine) seront rejetées après décantation dans la Vidange du Bréau, qui se jette dans la Seine. Voir annexe 8.4.2. En phase d'exploitation, les eaux pluviales stockées par les bassins seront rejetées dans la Vidange du Bréau avec un débit de 32L/s, conformément à l'arrêté préfectoral n°2019/DDT/SEPR/013. (Annexe 8.7)
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les opérations de rabattement de nappe seront arrêtées dès que possible.
 Toutes les mesures de prévention seront prises sur le chantier afin d'éviter les pollutions accidentelles de la nappe.
 L'entretien des engins et leur remplissage en carburant sera réalisé hors de la fouille.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet ne nécessite pas la réalisation d'une évaluation environnementale. En effet, le projet est de nature temporaire, le rabattement au droit des zones naturelles est très faible (inférieur aux variations naturelles), il n'induit pas d'impact significatif sur les milieux (absence de bruit, trafics, etc.) et n'accentue en aucune manière la vulnérabilité du site.
 De plus, toutes les mesures de préventions seront prises de manière à limiter autant que possible le prélèvement et à protéger la nappe d'une pollution accidentelle. Enfin, ce projet de bassin de stockage s'inscrit dans une démarche de réduction des impacts environnementaux de la ZAC du Bréau en mettant en place une gestion adaptée des eaux pluviales, et ce, dans le but de limiter l'impact des constructions anthropiques, conformément à l'arrêté préfectoral n°2019/DDT/SEPR/013.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
8.7 : Arrêté préfectoral n°2019/DDT/SEPR/013 du 16 juillet 2019 (partie 5) 8.8 : Carte des zones humides (DRIEE IDF) (partie 5) 8.9 : Plan de Prévention des Risques d'Inondation de Varennes (partie 5) 8.10 : Informations de l'ARS concernant les captages AEP (partie 5)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Varennes-sur-Seine

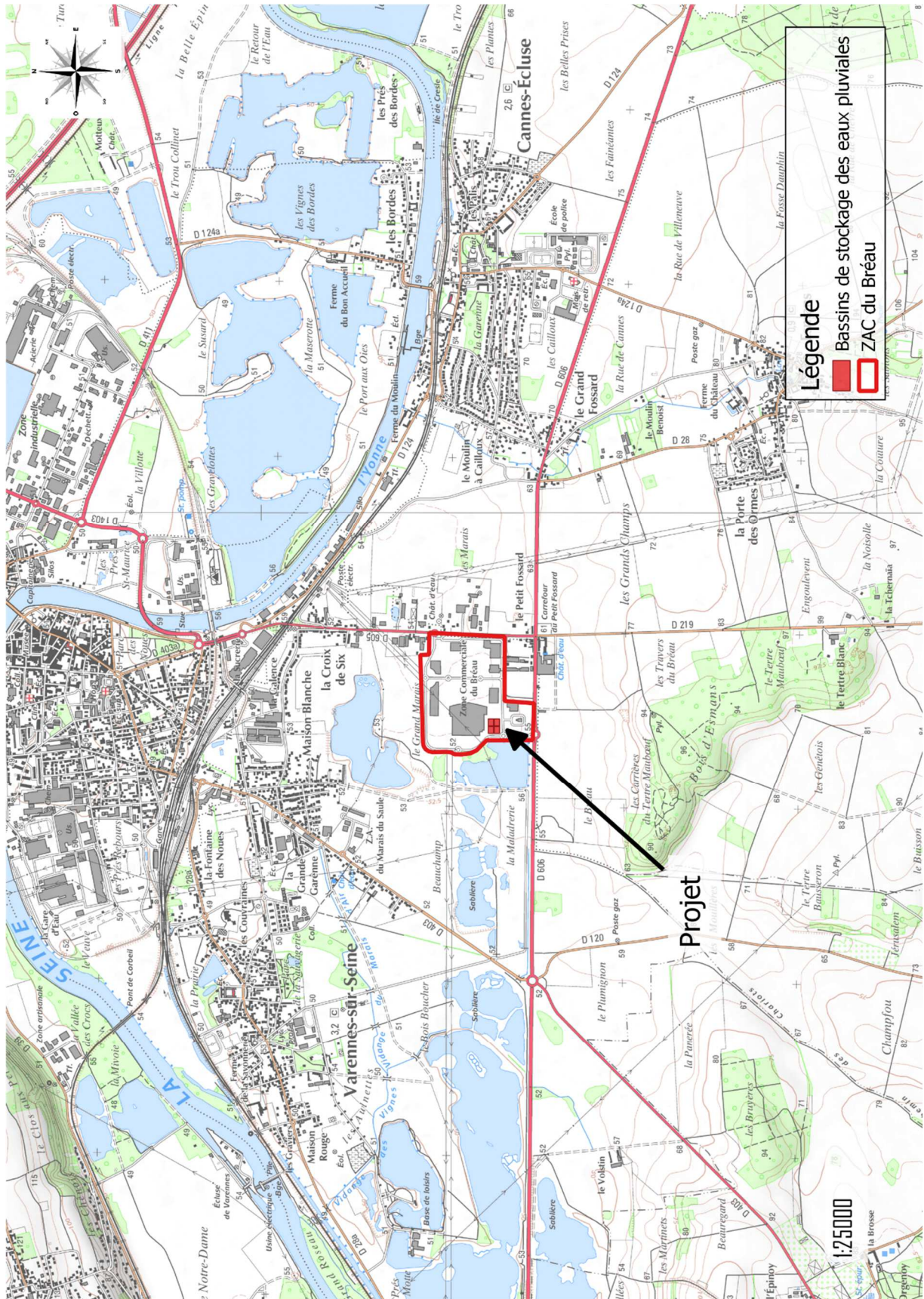
le, 26/08/2019

Signature



VARES IMMC
Société par Actions Simplifiée Capital de 39.000 €
Avenue du 8 Mai 1945
77130 VARENNES SUR SEINE
RCS MONTEREAU 452 119 548 - Code APE 701F
SIRET 452 119 548 00017
Tél provisoire 01 64 70 55 10

8.2 PLAN SITUATION 1/25000 IGN

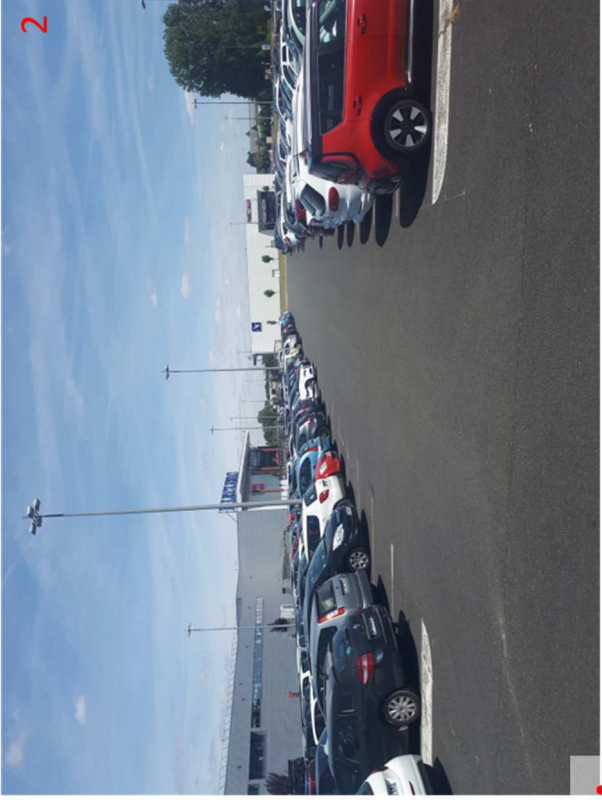


8.3 PHOTOGRAPHIES DATEES ET LOCALISEES





1

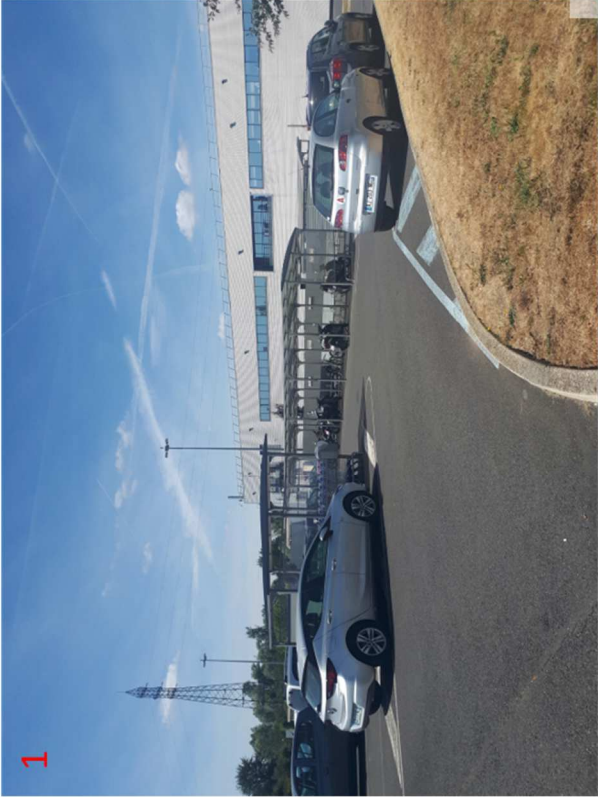


2

A



3



1



2

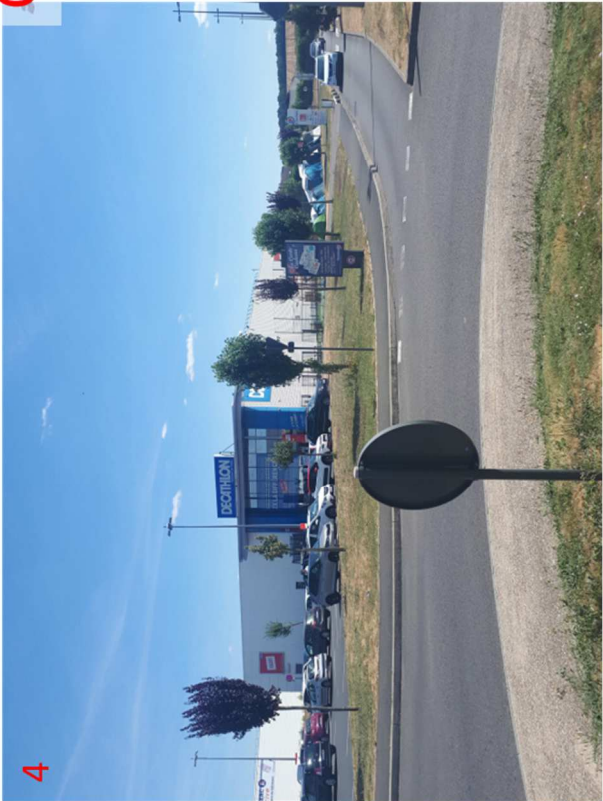


3

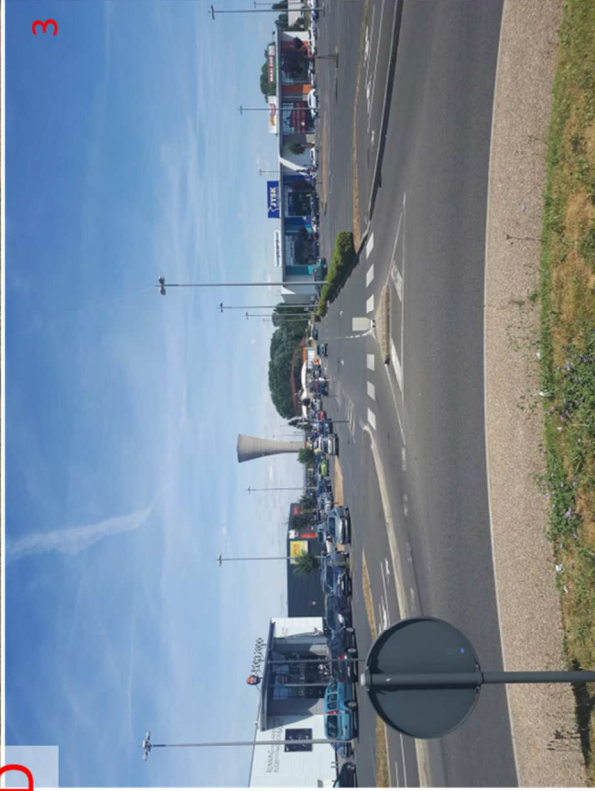


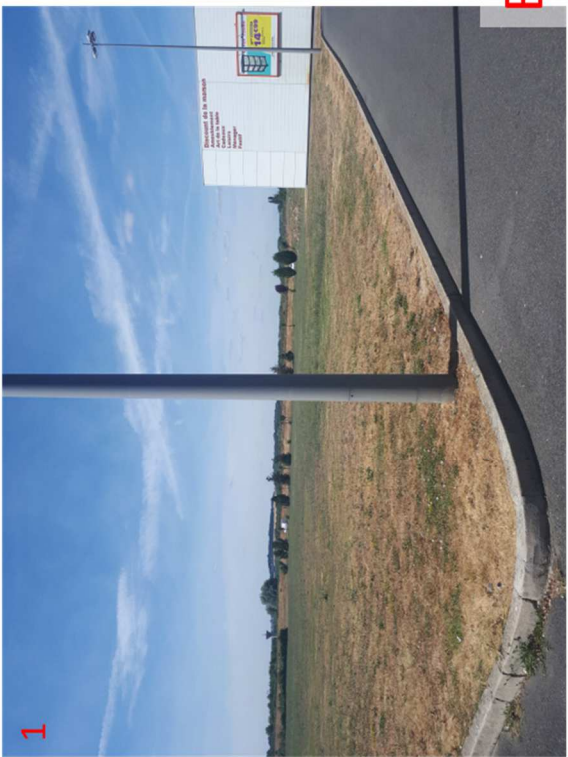
4

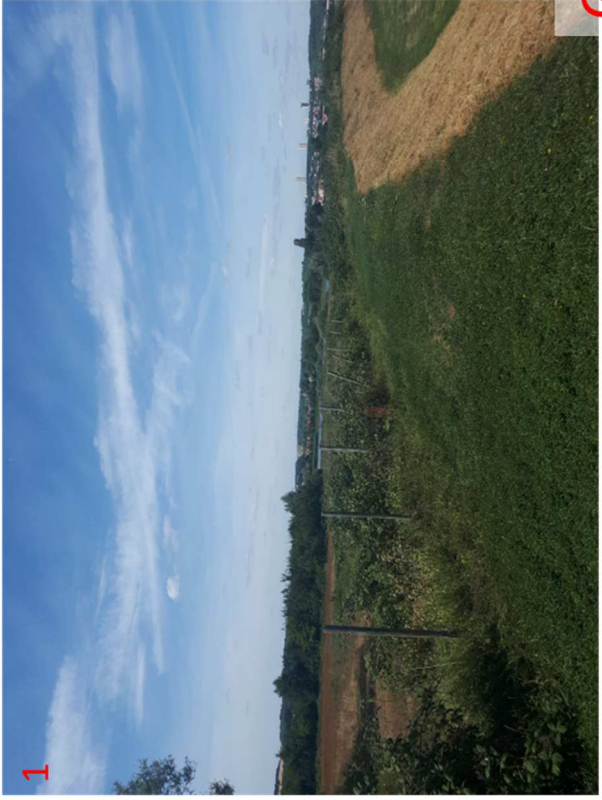
B



C



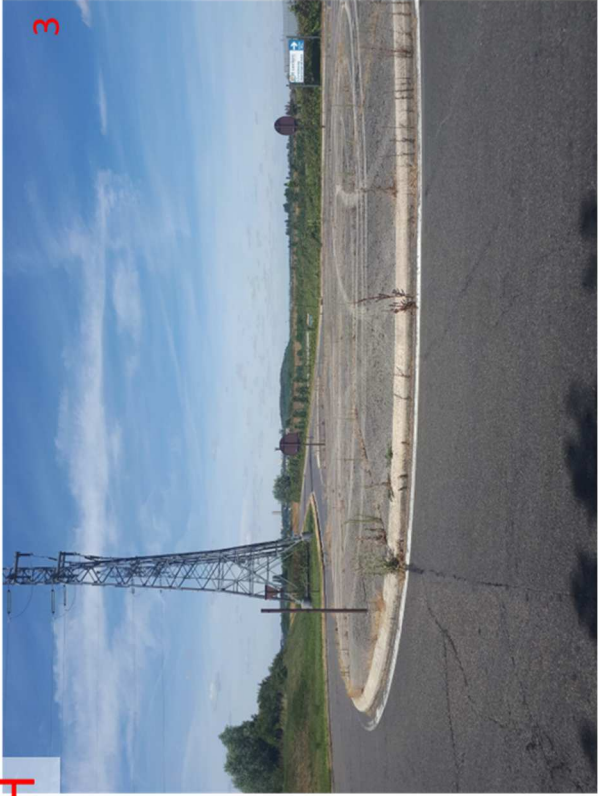




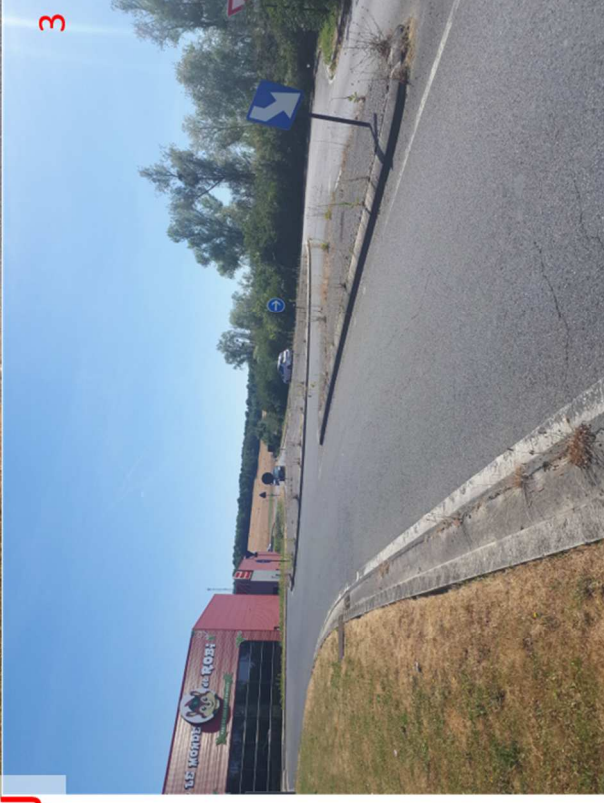
G



H



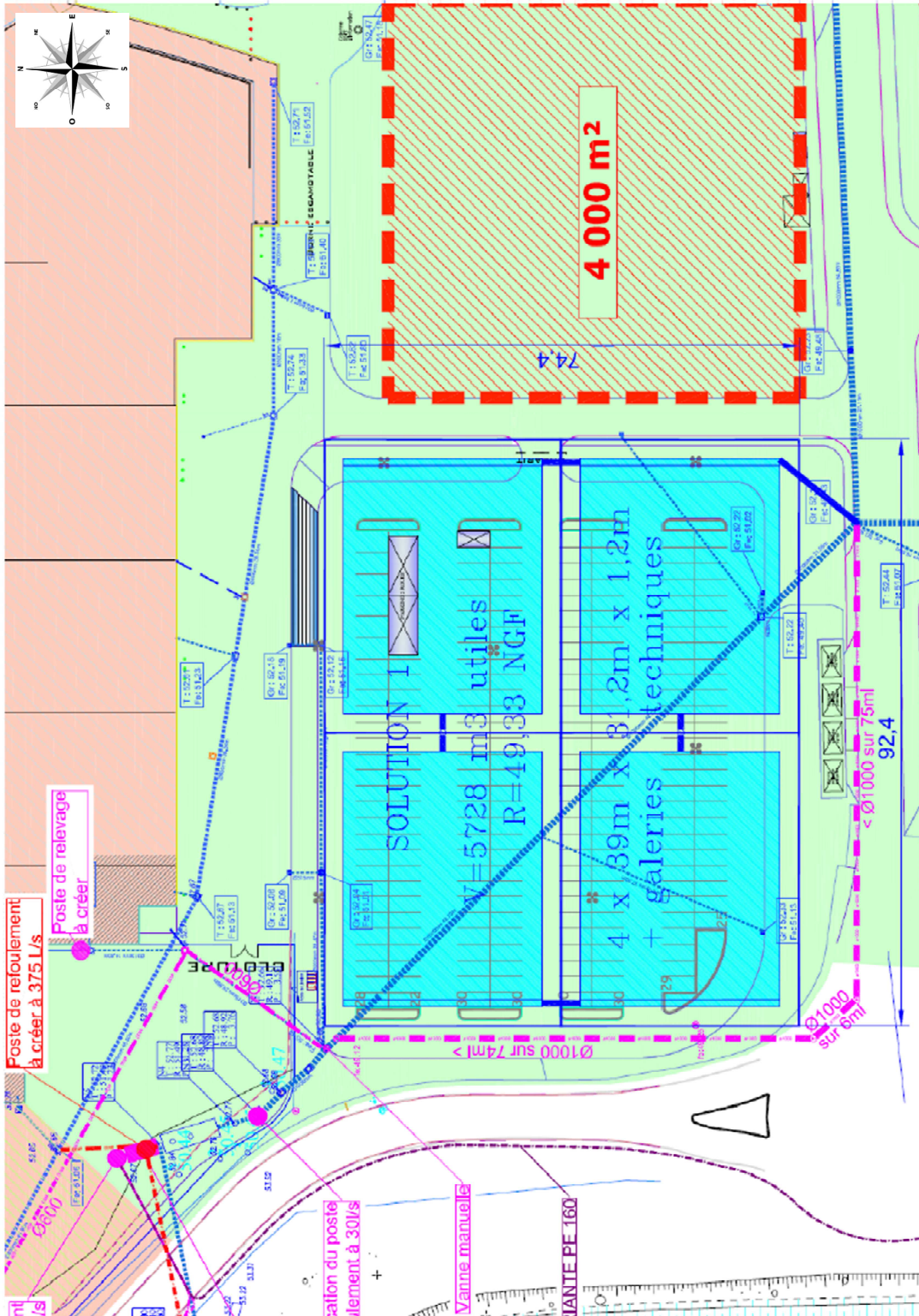






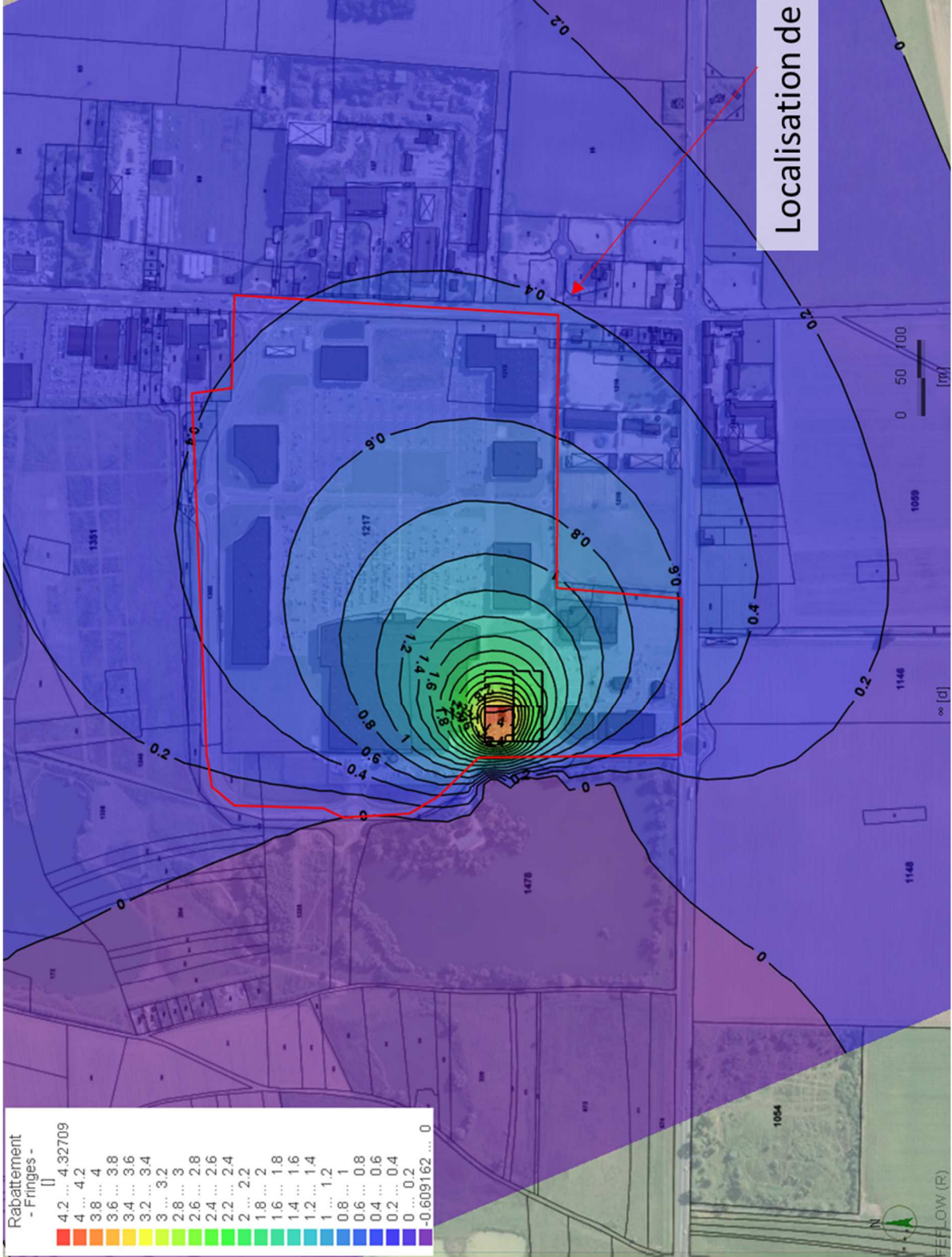
8.4 PLAN DU PROJET

8.4.1. Plan des bassins de stockage d'eau pluviales





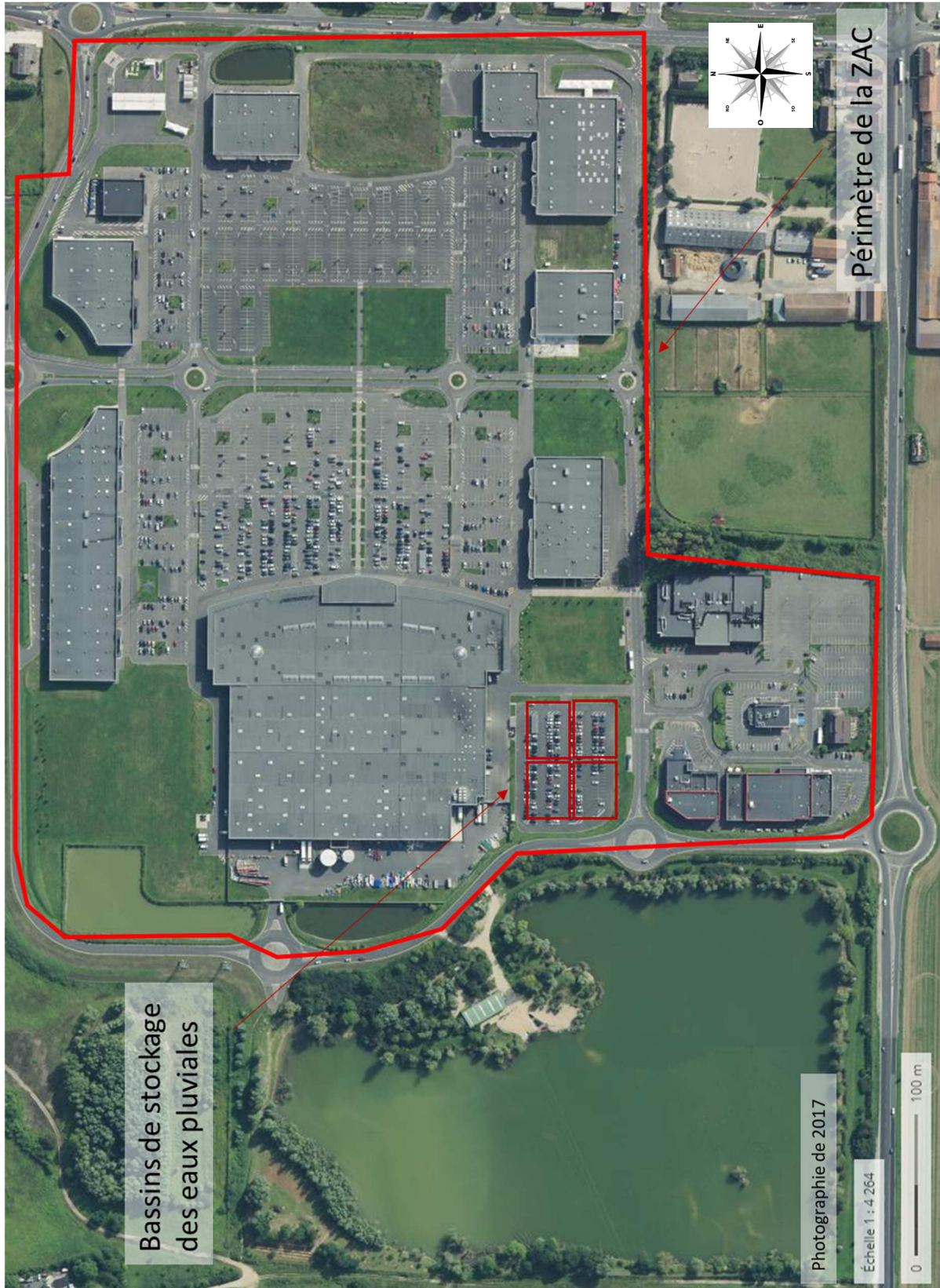
Localisation de la ZAC

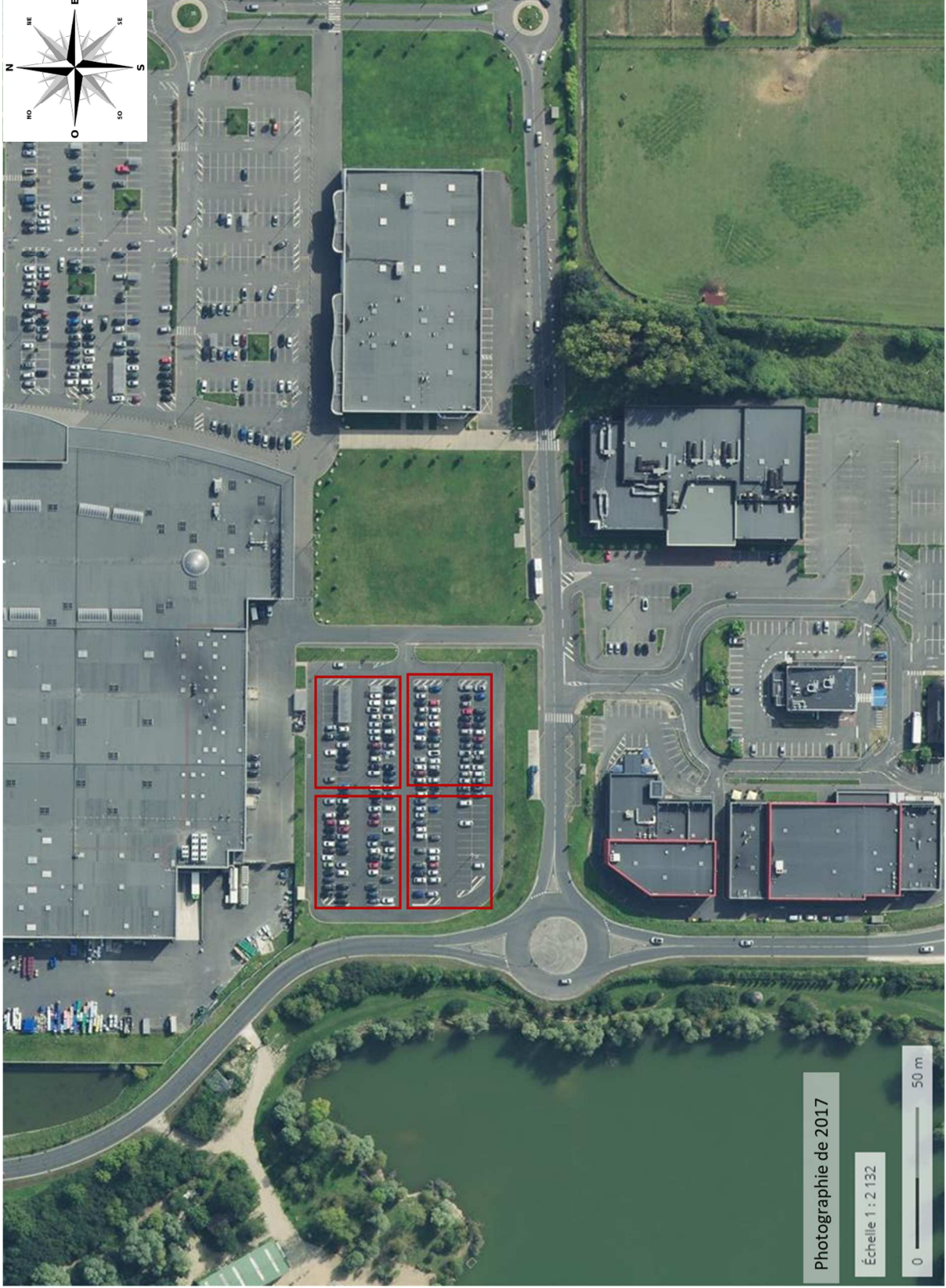
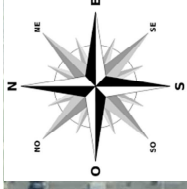


Rabattement - Fringes -

4.2 ... 4.32709
4 ... 4.2
3.8 ... 4
3.6 ... 3.8
3.4 ... 3.6
3.2 ... 3.4
3 ... 3.2
2.8 ... 3
2.6 ... 2.8
2.4 ... 2.6
2.2 ... 2.4
2 ... 2.2
1.8 ... 2
1.6 ... 1.8
1.4 ... 1.6
1.2 ... 1.4
1 ... 1.2
0.8 ... 1
0.6 ... 0.8
0.4 ... 0.6
0.2 ... 0.4
0 ... 0.2
-0.609162 ... 0

8.5 PLANS DES ABORDS DU PROJET





Photographie de 2017

Echelle 1 : 2 132



8.6 ANNEXE : PLAN NATURA 2000

